

DEMANDE DE DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS

Document conforme au Référentiel National – Missions de Sécurité Civile – Dispositifs Prévisionnels de Secours (Octobre 2006)

Extrait du RNMSC-DPS, page 70 : "Tout dispositif prévisionnel de secours à personne doit faire l'objet d'une demande écrite à l'association prestataire de la part de l'organisateur de la manifestation ou du rassemblement de personnes.
Cette demande doit être signée par l'organisateur, attestant ainsi l'exactitude des éléments portés dans le document."

Organisateur : date de réception de la demande : le

ORGANISME DEMANDEUR

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone fixe : ou

Téléphone portable : Fax :

Courriel :

Nom et coordonnées du Représentant légal :

Fonction : Tél. :

Courriel :

Nom et coordonnées du Responsable de la manifestation :

Fonction : Tél. :

Courriel :

CARACTERISTIQUE DE LA MANIFESTATION

Nom :

Lieu :

Nature et description de la manifestation :

Date(s) : / /

Horaires de mise en place du D. P. S. : Horaire de levée du D. P. S. :

Nom et coordonnées du Contact sur place :

Fonction : Tél. :

Courriel :

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATEUR

1) MOYENS LOGISTIQUES

Local : Non Oui localisation :

Moyens de communication : Non Oui

Matériel : Non Oui lequel :

Dispositif d'alerte dédié aux secours publics : Non Oui lequel et localisation :

.....

Signalisation et accessibilité du dispositif de secours : Non Oui

2) CONDITION DE VIE A DISPOSITION DES SECOURISTES

Assuré par l'organisateur		sinon, pour information, il sera facturé
Hébergement :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	70 € par secouriste
Petit-déjeuner :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	6 € par secouriste
Repas :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	18 € par secouriste
Encas et boissons :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	3 € par secouriste
Sanitaires (douche, wc) :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

CARACTERISTIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ACCESSIBILITE DU SITE

1) CIRCUIT, ITINERAIRES, CHEMINS, ETAPES

Accessible et praticable : Oui Non Carrossable : Oui Non sur la totalité : Oui Non

si non, distance des sections inaccessibles : Longueur de la pente du terrain :

Distance de brancardage : Superficie de l'espace naturel du dispositif :

Distance maximum entre les deux points les plus éloignés du site :

CIRCUIT : Oui Non si oui : Ouvert Fermé Superficie :

Autres conditions d'accès difficile :

.....

Risques particuliers :

.....

.....

2) STRUCTURE

Permanente Non permanente Type :

Voie publique : Oui Non

NATURE DE LA DEMANDE

1) DISPOSITIF POUR LES ACTEURS

RNMSC-DPS, page 16 => *Acteurs : ensemble des personnes qui participent à l'organisation (techniciens, personnels, organisateurs, service d'ordre, service de sécurité incendie, etc...) et/ou qui assurent une prestation (artistes, comédiens, sportifs, etc...) dans le cadre de la manifestation ou du rassemblement de personnes.*

Etes-vous affilié à une instance nationale : Oui Non

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : Tél. :

Ce dispositif est imposé par :

l'instance nationale d'affiliation

les autorités de police

l'organisateur

autre :

Dispositif de secours demandé spécifiquement pour les acteurs :

Nombre d'effectif d'acteurs : Tranche d'âge :

Type de risque ou d'intervention prévisible :

Traumatisme Malaise Chute Plaie Autre :

Toute demande de dispositif pour les acteurs entrainera au minimum, au vu du référentiel national, la mise à disposition d'une ambulance et 4 secouristes.

2) DISPOSITIF POUR LE PUBLIC

Le dispositif sera dimensionné en fonction des informations collectées dans le présent document et fera l'objet d'une grille de dimensionnement transmise par retour. **Ce dispositif vient en complément du dispositif "Acteurs" ci-dessus.**

Effectif public **maximum** attendu (ou) instantané : Tranche d'âge :

communication (traducteur) :

Personnes ayant des besoins particuliers : déplacement (chaise roulante) :

autres :

PUBLIC : Statique Assis Debout Dynamique Ambulant Instable

Public sur voie publique : Oui Non

Durée de présence du public :

STRUCTURE FIXE DE SECOURS PUBLICS LES PLUS PROCHES

Centre d'incendie et de secours le plus proche : Distance :
Structure hospitalière : Distance :
Commissariat / Gendarmerie : Distance :

AUTRES SECOURS PRESENTS SUR PLACE

1) SECOURS PRIVÉS

Médecin : Non Oui Nom : Tél. :
Infirmier : Non Oui Nom : Tél. :
Kinésithérapeute : Non Oui Nom : Tél. :
Ambulance privée : Non Oui Nom : Tél. :
Autre : Nom : Tél. :
Autre association agréé de sécurité civile : Tél. :

Dans le cas où la présence d'un Médecin, d'un Infirmier ou de tout autre personnel médical ou paramédical est exigée par la Fédération de tutelle ou tout autre organisme, c'est à l'Organisateur de rechercher ce personnel de santé.

2) SECOURS PUBLICS

SMUR Sapeurs-pompiers Police Gendarmerie Police Municipale
Autres :

MODALITES OPERATIONNELLES – D.P.S. GRANDE ENVERGURE (+ de 36 secouristes)

Chaîne de commandement du D.P.S. => Commandant des Opérations de Secours)

Nom : Tél. :

Chef du dispositif inter-associatif (en cas d'engagement simultané de plusieurs associations)

Nom : Tél. :

Association : Tél. :

Responsable hiérarchique direct représentant le prestataire du D.P.S.

Nom : Tél. :

MODALITES FINANCIERES

Paiement souhaité par : chèque virement bancaire

Pour information, il sera facturé :

- le montant du Dispositif Prévisionnel de Secours engagé
- des frais de déplacement de 0,50 € par kilomètre et par véhicule engagé pour tout D.P.S.
- 5 € de frais de dossier
- les éventuelles dépenses non prévues (lit cassé, utilisation de l'oxygène, utilisation du DSA, etc...)

Un acompte de 50% du montant du devis devra être obligatoirement versé lors de l'acceptation du devis. Le solde devra impérativement être réglé le 1^{er} jour du poste de secours.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Plan de masse du site
- Plan du parcours en cas de course
- Annuaire téléphonique du site
- Autorisation de la tenue de la manifestation par l'autorité de police compétente (Préfecture ou Mairie)
- Avis de la commission de sécurité
- Tout document utile relatif à la manifestation

Fait à

Le

Nom et signature de l'organisateur
et cachet de l'organisme demandeur

Demande à nous retourner par courriel à herault@protection-civile.org

ou par courrier : Protection Civile de l'Hérault

B.P. 40022

34506 Béziers Cédex